

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evry, le 5 septembre 2016

Francis CHOUAT, Maire d'Evry, Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud - Seine-Essonne-Sénart et Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, ont engagé des procédures visant à **l'arrêt des activités et la fermeture des locaux occupés par l'association TOUS ENSEMBLE, établie à Evry, rue Charles Baudelaire.**

Une publicité distribuée sur plusieurs supports faisait en effet état de l'existence d'un centre d'accueil de loisirs et d'activités dites scolaires à l'attention d'enfants mineurs, y compris d'âge maternel.

Considérant que l'exercice de telles activités, a fortiori l'accueil d'enfants de moins de six ans, est soumis à une autorisation, et répond à des normes de sécurité et d'hygiène, Francis CHOUAT et Josiane CHEVALIER ont diligencé des contrôles, dans l'exercice de leurs prérogatives relatives à la sécurité des personnes.

Les rapports établis, en présence des services de l'Etat, du Département, et des services de la ville, concluent à **plusieurs manquements qui conduisent à considérer que la santé physique ou mentale, ou l'éducation des enfants sont compromises ou menacées.**

Ces procédures ont déjà fait l'objet, d'une part d'un arrêté municipal de fermeture administrative, et d'autre part d'un arrêté de fermeture émanant de Mme la Préfète, datés du 2 septembre 2016, et mettant en demeure les responsables associatifs de cesser toute activité jusqu'à mise en conformité.

Francis CHOUAT et Josiane CHEVALIER rappellent que les normes de sécurité s'appliquent à tous les établissements recevant du public, et que les procédures se poursuivront - au nom de la protection des occupants des locaux au premier rang desquels les enfants - tant que les critères d'hygiène et de sécurité ne seront pas respectés.



CONTACT

Nathalie Rousselet

Cheffe du Bureau de la communication
interministérielle du Cabinet du Préfet
Tél : 01 69 91 90 54

Mikael Matingou

Directeur de Cabinet
Tél : 06 03 03 34 32